

COOP – Brussels

Geneva – Rotterdam - Barcelona



Société coopérative
d'habitation Genève
Cité jardin d'Aire 1919
Camille Martin

Société coopérative
d'habitation Genève
Cité Vieusseux 1928
Maurice Brillard



FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES

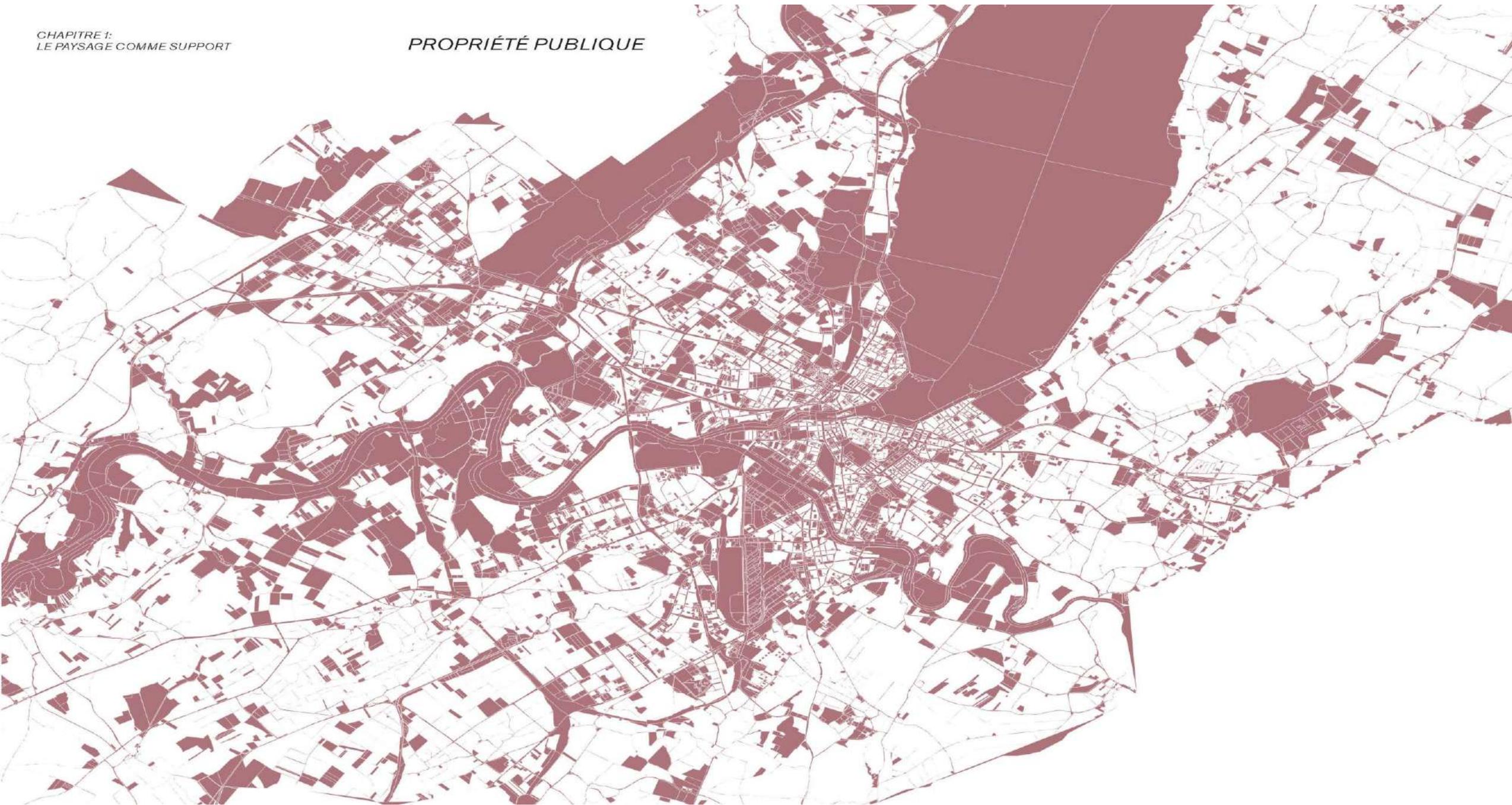
*Brillard
GENÈVE*

PAS DE DEMOLITIONS
SANS PROJET ACCEPTÉ !
PAR LA POPULATION !

PAS
DE
D'EN



Quartier des Grottes à Genève



Chênes Bougeries Chemin Rigaud
Coopérative CODHA
Arch. Bonhôte Zapata

COGMA - Cooperative de Habitat associatif
 RONHOTEZAPATA architectes
 Le Touche-Vent architectes paysagistes

Implantation, rapport au site, morphologie :

Favoriser le maillage du quartier : une architecture de transition

Dans les marges de libertés admises par le PLU, le projet se présente comme une série de 8 petits bâtiments au sein des « Grandes Maisons ». Leur dimension et leur disposition permettent de créer une transition entre le quartier de villas situé au nord et au chemin des Budines d'une part et les petites barres de logement caractérisant le site des Deux Côtés de la route du Rigaud d'autre part.

Les bâtiments : se situer pour s'identifier

Ce choix permet de donner davantage de personnalité aux bâtiments, permettant aux habitants de mieux se situer et de s'identifier à leur maison. Il permet également de créer aux abords immédiats des bâtiments des lieux appelés « reaux », définis et une grande fluidité entre l'arrière de ceux-ci et le reste du site.

La place : un lieu de référence pour le quartier

La disposition des trois premiers bâtiments accessibles depuis la route Rigaud crée une place d'accueil d'où l'on accède à la crèche, à un local destiné à des artisans ou à un commerce de proximité. Du côté sud, cette disposition crée naturellement un espace protégé et bien ensoleillé pour le jardin des enfants. Le prolongement extérieur du local commun de la Coopérative se trouve au sud-ouest. Non à l'exception de publics. Ce local se situe dans l'axe central du PLU. Il fait office de référence pour les habitants du quartier et matérialise les liens sociaux.

La mobilité : dessiner des places vives sécurisées, réseaux, Mobilité et parking

En l'état actuel du projet le parking sous-terrain contient 85 places, dans le prolongement du parking existant. Une nouvelle rampe n'est actuellement pas prévue à l'angle Est du site pour minimiser la circulation automobile à proximité de la crèche, à l'exception de la dépose-ambulance. Ces deux derniers éléments sont à discuter. 130 places protégées pour vélos sont prévues en deux endroits au rez-de-chaussée des bâtiments.

Paysage et espaces et espaces extérieurs

Le paysage : prolongement des cheminements et de la végétation alentour

Les notions prises pour le traitement des espaces extérieurs et de la végétation visent à une intégration optimale dans le paysage alentour et dans ses aspects naturels et construits. L'arrosage et le dessin des cheminements et des prairies prolonge ceux présents de l'autre côté de la route Rigaud (quartier de Beauxmont) en s'appuyant de leur côté. Les sols réservés aux piétons et vélos seront perméables.

La récupération des eaux : un canal à ciel ouvert

Un canal à ciel ouvert longe la limite nord-est du site, agissant comme bassin de rétention. Il récupère les eaux de surface pour les collecter et les conduire jusqu'à la Seymaz toute proche. Ce canal accompagne un des cheminements le long du site et lui donne une valeur dynamique et didactique, rappelant la présence importante des eaux dans le quartier : Seymaz et Hart du Moulinois.

La végétation : conserver la mémoire du lieu

Les essences d'arbres choisies pour le parc reprendront celles présentes de l'autre côté de la route alors qu'un verger caractérisera les jardins situés juste en face des bâtiments de la Cogma dans la partie nord-ouest du site. Ils seront bordés de jardins à cultiver (potagers, balais) et seront reliés à leur manière la mémoire du lieu visée à la culture jusqu'à ce jour.

Les espaces extérieurs : une perméabilité

Une grande importance est donnée à la possibilité de cheminer à travers le site sans avoir la sensation de vivre en la rue trop privé. Les sols des surfaces dédiées au jeu, à la promenade et aux rencontres seront semi perméables, de type enrobé et gravier.

Respect des voisins : pas d'avant, pas d'arrière

Pour exprimer un aspect non identifié, renvoyer leur caractère de grandes maisons et ne pas offrir d'arrière à leurs voisins immédiats, les bâtiments harmoniseront leurs quatre façades. Ainsi les loggias seront dotées de panneaux escamotables permettant une protection accrue contre le soleil en été et un ensoleillement maximal en hiver.

matériaux et végétaux



plan du rez-de-chaussée éch. 1/500











Genève Rue Soubeyran 7
Coopératives Luciole + Equilibre
Arch. Stephane Fuchs atba







UNE ISOLATION PAILLE ET DES ENDUITS EN TERRE MISE EN ŒUVRE PAR LES HABITANT-E-S



L'ensemble des habitant-e-s ont participé au chantier de mis en œuvre des bottes de paille ainsi qu'à la réalisation des enduits en terre intérieurs. La paille provient de la campagne genevoise, la terre majoritairement

du terrassement et l'ensemble correspond à 4'000 heures de bénévolat (y compris aide extérieure), 2'000 bottes de paille et 20 tonnes de terre.





Versoix route de Suisse
Coopérative CODHA
Arch. LRS/atba/



